



# *Guide du parent*

---



## **Mots de bienvenue:**

C'est encore une fois avec joie et plaisir que nous démarrons l'été 2023 du camp de jour Magicoparc avec une équipe extraordinaire! Plusieurs activités sont au programme : des journées thématiques, des sports, des jeux de coopération, de l'art, des jeux aquatiques... Le camp de jour propose une belle programmation diversifiée.

Pour toute question ou information, veuillez communiquer avec :

- **Coordonnatrice du camp de jour** : Geneviève Dufresne (Vanille)  
au **450-230-7598** ou par courriel [gdufresne@sadl.qc.ca](mailto:gdufresne@sadl.qc.ca)
  - **Éducatrice spécialisée service d'accompagnement** du camp de jour :  
Kym Paquette (Bambou) [kpaquette@sadl.qc.ca](mailto:kpaquette@sadl.qc.ca)
  - **Chef de camp**: Rosalie Desjardins (Pretzel) [rdesjardins@sadl.qc.ca](mailto:rdesjardins@sadl.qc.ca)
  - **Adjointe loisirs** : Marie-Christine Lespérance (Eska) au **450 224-2675 poste 262**  
ou par courriel [mclesperance@sadl.qc.ca](mailto:mclesperance@sadl.qc.ca)
- 

## **Notre mission:**

Faire en sorte que l'été des enfants soit à tout jamais gravé dans leur mémoire. Notre équipe d'animateurs a pour objectif d'offrir aux enfants une programmation d'activités estivales diversifiées comportant des activités culturelles, sportives et éducatives en assurant un encadrement sécuritaire.

Le camp de jour Magicoparc de la Municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs se conforme aux exigences du Cadre de référence pour les camps de jour municipaux.

« Le Cadre de référence pour les camps de jour municipaux a été développé grâce à un partenariat entre l'Association québécoise du loisir municipal (AQLM) et l'Association des camps du Québec (ACQ). Il comporte 45 balises obligatoires définissant les meilleures pratiques à adopter afin d'assurer la sécurité et la qualité de l'expérience des programmes de camps de jour municipaux. Seules les municipalités adhérentes au Cadre et visitées par un représentant de l'ACQ peuvent être reconnues conformes et afficher le logo en faisant foi. » (ACQ)

## **Formations et accréditations:**

« Tous les nouveaux employés du camp de jour auront suivi la formation la plus réputée dans le monde des loisirs. Le DAFA (diplôme d'aptitudes aux fonctions d'animateurs) est une formation de 33 heures avec un examen final permettant d'assurer la qualité du travail et des compétences de nos employés. » (ACQ)

Toutes nos accompagnatrices auront suivi la formation de ARLPHL. CACDJ est la formation accréditée en accompagnement en camp de jour.

Tous nos employés auront leur formation de secouriste 8 heures.

Tous nos employés reçoivent une formation de 35 heures spécifique au fonctionnement du camp de jour.

---

## **Buts et objectifs:**

« L'imagination est plus importante que la connaissance » Albert Einstein.

- Assurer un environnement sécuritaire ;
- Offrir aux jeunes de Sainte-Anne-des-Lacs une programmation estivale d'activités diversifiées ;
- Favoriser le développement et la sociabilité du jeune tout en l'amusant ;
- Favoriser l'initiative et le sens des responsabilités des jeunes ;
- Savoir sortir de l'ordinaire et de la routine pour entrer dans le monde de l'imaginaire ;
- Créer des activités selon les besoins des groupes de jeunes (5-6, 7-8, 9-10, 11-13 ans) ;
- Faire la promotion et voir à l'intégration des saines habitudes de vie.



## **Procédures arrivées et départs:**

Les arrivées et les départs se feront au Parc Henri-Piette.

Les **arrivées** se feront de **8 h 45 à 9 h**

Les **départs** se feront de **15 h 45 à 16 h**

### Renseignements généraux

#### **Horaire du camp**

Les activités régulières du camp : 9 h à 16 h

Départ des enfants : 16 h

#### **Service de garde**

Horaire du SDG **Matin** : 7 h à 9 h **Soir** : 16 h à 18 h

Inscription obligatoire : Été, à la semaine ou avec livret de coupons

#### Adresse du Camp

723, chemin Sainte-Anne-des-Lacs au parc Henri-Piette à Sainte-Anne- des-Lacs

Si vous devez venir porter ou chercher votre enfant durant la journée ou qu'une autre personne vient le chercher, merci d'envoyer un courriel avec votre nom, le nom de l'enfant, le nom de son animateur, l'heure d'arrivée ou de départ, ainsi que le nom de la personne qui viendra le chercher. Envoyez le courriel au [gdufresne@sadl.qc.ca](mailto:gdufresne@sadl.qc.ca) ou par téléphone au **450-230-7598**

En cas d'absence la journée même, merci d'appeler au **450-230-7598**. Si vous êtes redirigé vers la boîte vocale, laissez un message avec votre nom, le nom de l'enfant, le nom de son animateur. Si vous savez d'avance qu'il sera absent, envoyer un courriel au [gdufresne@sadl.qc.ca](mailto:gdufresne@sadl.qc.ca)



**Merci de votre compréhension et de votre collaboration!**

## **Sécurité:**

Tous nos animateurs possèdent une formation de base en premiers soins ainsi qu'une formation maison traitant tous les points importants, de façon à bien outiller notre équipe. Tous les animateurs possèdent la formation DAFA (diplôme d'aptitudes aux fonctions d'animateur). Plusieurs « walkies-talkies » sont disponibles pour les animateurs des groupes qui vont faire une activité sur un plateau éloigné. Cet outil assure une communication constante avec le coordonnateur. En tout temps, chaque animateur a en sa possession une trousse de premiers soins, une trousse de protection d'urgence (masques, gants, protection oculaire, survêtement (blouse), etc.) et de l'eau. Lors de la baignade, un sauveteur qualifié assure la surveillance et nous recommandons le port de la ceinture de sécurité.

L'animateur aura en sa possession, en tout temps, la liste des noms des enfants de son groupe, ainsi que les numéros d'assurance maladie, les informations médicales et les numéros des personnes à joindre en cas d'urgence.

---

## **Médicaments:**

Tous les médicaments prescrits sont confiés à la coordonnatrice (à moins d'avis contraire) au début de la journée. Le médicament sera donné à l'enfant par le coordonnateur ou l'animateur désigné selon la posologie indiquée. Il sera remis aux parents à la fin de la journée.

Les jeunes souffrant d'allergies alimentaires graves ou d'asthme doivent toujours avoir en leur possession leur ÉpiPen ou leur pompe d'asthme.

---

## **Jouets de la maison:**

Aucun jouet de la maison ne sera permis.

## **Photos de vos enfants!**

Afin de vous faire vivre l'expérience de votre enfant au camp de jour, vous trouverez des photos en action sur le site de la municipalité à chaque semaine. Vous devrez avoir autorisé le tout dans une des questions du formulaire de l'ACQ lors de votre inscription.

## Le parfait campeur:

Aura dans son sac à dos:

- Crème solaire ;
- Chasse moustique ;
- Soulier de course;
- Chapeau;
- Bouteille d'eau ;
- Vêtements de rechange ;
- Ensemble de plage :
  - Maillot de bain ;
  - Serviette ;
  - Sandales ou souliers d'eau ;
  - Veste de flottaison (VFI) *(Si jugé nécessaire par le sauveteur après le test de nage en début de semaine)*.
- Boîte à lunch.



## **OBJETS PERDUS**

Chaque semaine, nous avons malheureusement des objets perdus et vêtements de vos enfants qui ont perdu leur famille :( **merci de prendre du temps avant le début du camp pour identifier les vêtements et objets de vos enfants**

- Tout son matériel rentre dans un sac *(à l'arrivée, votre enfant ira porter son sac et sa boîte à lunch sous le chapiteau dans la section réservée pour son groupe)* ;
- Tout son matériel sera de retour à la maison **chaque soir**.

## Dans la boîte à lunch:

Il y aura:

- Un repas santé et froid **(pas de micro-ondes)** ;
- Deux (2) collations ;
- Au moins un (1) bloc réfrigérant **(pas de réfrigérateur)** ;
- Pas d'arachides ni de noix.



**Aider nous à faire la promotion des saines habitudes de vies au camp. Visitez le <https://tremplinsante.ca/> pour des tucs et astuces!**

## **Vélo:**

Un support à vélos sera disponible. Important de cadenasser les vélos. Nous ne sommes pas responsables des bris ou des vols.

---

## **En cas de pluie:**

Lors des journées de pluie, les activités du camp de jour ont tout de même lieu. Des salles sont à notre disposition et notre imagination est à l'œuvre.

---

## **Chandail de camp obligatoire:**

Le chandail devra être porté lors de la **journée du lundi et le mercredi (les jours de sorties)**.

Le chandail est au coût de 20\$. Vous aurez aussi l'option de cocher la case "J'utilise le chandail de l'année passé" lors de l'inscription.

---

## **Programmation:**

L'horaire de la semaine vous sera fourni dans le billet info-parent chaque semaine.

Chaque programmation est adaptée à l'âge du groupe. Les animateurs de chaque groupe disposent d'un atelier de planification hebdomadaire pour planifier leur horaire et préparer de nouvelles activités originales, le tout sous la supervision de la chef animatrice.

**Nouveau cet été:** Les groupes seront regroupés en équipe de 2 animateurs.

Chaque été, le camp de jour propose aux enfants une thématique différente. Il s'agit d'une histoire/aventure qui se déroulera tout au long de l'été et l'animation sera assurée par l'équipe d'animateurs. Des activités en lien avec la thématique sont aussi organisées. La thématique sera dévoilée lors de la première journée du camp

**SORTIES: Lors des journées de sorties il sera important d'arriver à 8 h 45**

- **Départ de l'autobus sera à 9 h**
- **Retour au camp 15 h 45**
- 5 juillet direction Funtropolis
- 19 juillet direction Parc aquatique sommet st-Sauveur
- 9 août direction Familizoo

## **Baignade:**

Au camp Magicoparc, nous avons un accès au lac Loisselle. Chaque jour, une période est réservée à la baignade, si la température le permet. Un sauveteur qualifié est spécialement embauché à cet effet et assure une surveillance constante de sa chaise de sauveteur. De plus, le sauveteur aura en sa possession un "walkie-talkie" afin de communiquer rapidement avec le coordonnateur, au besoin. Les animateurs se doivent d'assurer une surveillance dans l'eau et sur le terrain. La plage d'un périmètre prédéterminé en fonction des réglementations prescrites est entourée de bouées et est réservée à la baignade. En aucun cas, sauf avec l'autorisation et sous la surveillance du sauveteur, les enfants ne peuvent dépasser ce périmètre. Il est important, lors de l'inscription de votre enfant, de bien répondre aux questions :

- Votre enfant nage-t-il seul ?
- Besoin d'une VFI (veste de flottaison individuelle)

Chaque jeune qui a besoin d'une veste doit apporter sa propre veste de flottaison individuelle pour la baignade. Au début de l'été, notre sauveteur fera passer un test de nage à chacun des enfants, sauf au groupe des 5-6 ans puisque le port de la veste est obligatoire. Si le sauveteur juge que le port d'une veste de flottaison individuelle est nécessaire pour la sécurité physique de votre enfant, nous exigerons le port de la veste de flottaison.

---

## **Bibliothèque:**

Cet été, nous profiterons de la bibliothèque!

Effectivement, chaque semaine, **le lundi**, les groupes auront la chance d'emprunter des livres.

Votre enfant n'a pas besoin d'avoir sa carte de bibliothèque au camp. Suite à l'inscription de votre enfant au camp de jour, une des questions était : est-ce que votre enfant est inscrit à la bibliothèque?

Si votre enfant n'est pas inscrit à la bibliothèque, nous vous demandons d'aller faire son abonnement (gratuit) et **ce avant le 1 juin**. Véronique Bouchard adjointe à la culture et Geneviève Oigny se feront un plaisir de vous accueillir. Votre enfant pourra donc emprunter des livres dès sa première semaine au camp.

Les livres devront être retournés chaque semaine ou renouvelés pour un maximum de trois semaines.

Nous avons très hâte de leur faire vivre cette activité.



## **Code de vie du campeur:**

Nous vous demandons de prendre un moment pour lire le code de vie avec votre enfant. Afin d'améliorer le service et la qualité de vie de tous les participants inscrits au camp de jour Magicoparc, les responsables se réservent le droit d'exclure tout participant qui :

- Met sa sécurité et/ou celle des autres en danger ;
- Ne respecte pas les mesures de distanciation physique et d'hygiène exigées ;
- Ne respecte pas le code de vie du camp ;
- Aucune tolérance pour les comportements suivants : cracher sur autrui ou sur le matériel de manière intentionnelle.
  
- Je signale ma présence en me rapportant à mon animateur à mon arrivée. À la fin de la journée, je dois aviser mon animateur lors de mon départ;
- À mon arrivée, je dépose mon sac et ma boîte à lunch sous le chapiteau dans la section réservée à mon groupe; à mon départ, je vais chercher mes choses;
- Je porte des espadrilles, ainsi que des vêtements décontractés, afin de prévenir toute blessure;
- Les maillots de bain sont utilisés uniquement à la plage;
- J'apporte un chapeau et un costume de bain chaque jour;
  - Les maillots de bain style "G-string" ou à décolleté exagéré ne seront pas tolérés sur le site;
- Je respecte les consignes que l'animateur me donne;
- Je respecte le matériel que le camp me prête;
- Je garde mon environnement propre : les déchets vont dans la poubelle!
- En tout temps, je demeure avec mon animateur;
- Je m'explique calmement, je cherche des solutions non-violentes et je contrôle mes émotions;
- Je participe aux activités que l'animateur me propose;
- Tous les jours, j'apporte mon sourire et ma bonne humeur;
- Je respecte tous les campeurs, les animateurs, la chef de camp, la TES et la coordonnatrice;
- Mon langage est soigné;
- J'ai toujours mon lunch et mes collations santé;
- S'il pleut, je dois apporter un manteau de pluie et je m'habille avec de « vieux » vêtements;
- Je demeure toujours sur le terrain du camp qui est réservé à mon groupe et avec mon animateur;
- J'applique ma crème solaire et mon chapeau moustique à l'extérieur du bâtiment;



## **Dans les cas d'un manquement au code de vie :**

Les animateurs font figure d'autorité auprès des jeunes. Si le responsable des enfants considère qu'un d'entre eux a commis un acte répréhensible et/ou inconvenable, il est en droit de remettre un avertissement.

Voici l'échelle des sanctions qui seront appliquées\* :

**Première sanction :** un avis verbal ou écrit sera transmis au parent, par la chef de camp, la TES et/ou par la coordonnatrice afin d'en expliquer la raison.

**Deuxième sanction :** il y aura une rencontre avec le parent, afin de discuter de la deuxième offense.

**Troisième sanction :** L'enfant aura une suspension d'une semaine du camp de jour.

**Quatrième sanction :** l'enfant sera expulsé immédiatement du camp de jour.

*\*Cette échelle est à titre indicatif seulement. Dépendamment de la gravité de la situation, nous nous donnons le droit d'appliquer les sanctions nécessaires et cela sans suivre les étapes de l'échelle. Un enfant présentant un comportement qui met la sécurité des autres participants à risque sera retiré immédiatement.*

---

## **Besoin de votre collaboration:**

Afin de nous permettre d'améliorer notre camp de jour année après année, nous aimerions pouvoir compter sur votre collaboration puisque vous êtes des joueurs importants pour la grande équipe du camp. Voici donc quelques petits rappels qui rendront possible un meilleur fonctionnement :

- **ATTENTION !** Pas d'arachides ni de noix dans les boîtes à lunch de vos enfants !
- Aidez-nous à nous améliorer en remplissant le formulaire d'appréciation du camp suite à la participation de votre enfant au camp. Un formulaire sera créé pour les parents. Ce formulaire vous sera envoyé sous forme de question en ligne

**L'Info-Parent** est un document informatif **envoyé chaque jeudi** précédant la semaine de camp de votre enfant. Ils contiennent de l'information spécifique pour vous préparer (et votre jeune) aux activités de la semaine qui arrivent. Il est important de bien les lire et de suivre les consignes qui s'y retrouvent. Vous y trouverez aussi des rappels importants afin que la semaine de votre jeune se déroule à merveille.

L'enfant doit déjà avoir appliqué une couche de **crème solaire** avant le début de la journée et les animateurs s'assurent d'appliquer deux autres couches de crème solaire aux enfants durant la journée.

## • Absence imprévue

- En cas d'absence de votre enfant, vous devrez signaler celle-ci en téléphonant au camp de jour au 450 230-7598 ou en écrivant au [gdufresne@sadl.qc.ca](mailto:gdufresne@sadl.qc.ca) en indiquant le nom de l'enfant et celui de son animateur.

## • Absence planifiée

- Si vous savez à l'avance que votre enfant sera absent (ex : tous les lundis, un vendredi, une semaine complète, etc.) et qu'il est inscrit au camp lors de cette absence prévue, s.v.p. nous signaler celle-ci dès que possible.

## Téléphone cellulaire et application :

La technologie apporte de bien belles choses, dont des applications utiles, propices et efficaces pour nos animateurs et accompagnateurs. Donc, ne vous surprenez pas de voir notre équipe sur leur cellulaire à l'occasion.

Pep ton jeu, Urgences en camp et l'application de secourisme de la Croix-Rouge sont des applications conçues et/ou conseillées par l'ACQ et nous accompagneront tout l'été pour optimiser le travail de notre équipe.



## Information:

Pour toute information, question ou commentaire, voici une liste des outils pouvant vous venir en aide :

- Site Internet : [www.sadl.qc.ca](http://www.sadl.qc.ca)
- Téléphone/courriel (*voir coordonnées à la page 1 du présent document*)
- Billet info (*dans votre boîte courriel tous les jeudis*)
- Guide du parent (*en ligne sur le site Internet*)
- Personnel (*animateurs, chef de camp, coordonnatrice, adjointe loisirs*)

**Bon été à tous**

**L'équipe du Magicoparc 2023**